

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue à la salle Pierrette-Gaudreault située au 4160, rue du Vieux-Pont à Jonquière, **le 3 juillet 2024 à 12h00.**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2. **PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER DÉSIGNÉ**

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

4. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

4.1 Séance ordinaire du conseil municipal du 4 juin 2024

5. **PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF – DÉPÔT**

5.1 Séance du 29 mai 2024

5.2 Séance du 3 juin 2024

6. **COMMISSIONS PERMANENTES**

6.1 Commission des finances – Rapport de la réunion du 11 avril 2024

6.2 Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social – Rapport de la réunion du 28 mai 2024

6.2.1 Adoption du procès-verbal

6.2.2 Plan d'action du programme d'appui aux collectivités (PAC) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) (VS-CSC-2024-2)

6.2.3 Service d'accueil pour nouveaux arrivants (SANA) Saguenay-le-Fjord – Aide financière au fonctionnement (VS-CSC-2024-3)

6.3 Commission des arts, de la culture et du patrimoine – Rapport de la réunion du 6 juin 2024

6.4 Comité des assurances – Rapport de la réunion du 31 mai 2024

6.5 Conseil local du patrimoine – Rapport de la réunion du 12 juin 2024

6.6 Comité consultatif agricole – Rapport de la réunion du 21 juin 2024

6.7 Commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme – Rapport de la réunion du 17 juin 2024

6.8 Comité consultatif d'urbanisme – Rapport de la réunion du 13 juin 2024

7. AVIS DE MOTION ET ADOPTION 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT

- 7.1 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-284)
 - 7.1.1 Avis de motion
 - 7.1.2 Adoption du 1^{er} projet de règlement
- 7.2 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zone 65580, secteur de la rue de la Fonderie à Chicoutimi) (ARS-1656)
 - 7.2.1 Avis de motion
 - 7.2.2 Adoption du 1^{er} projet de règlement
- 7.3 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour apporter des corrections à certaines exigences réglementaires (ARS-1669)
 - 7.3.1 Avis de motion
 - 7.3.2 Adoption du 1^{er} projet de règlement
- 7.4 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement VS-2022-40 édictant les compétences déléguées aux conseils d'arrondissements
- 7.5 Projet de règlement modifiant le règlement numéro VS-R-2019-16 ayant pour objet de créer une réserve financière afin de pourvoir aux capitaux nécessaires à la construction d'infrastructures de gestion des matières résiduelles
- 7.6 Projet de règlement ayant pour objet de créer un programme complémentaire à la Société d'habitation du Québec et abrogeant le règlement numéro VS-R-2005-61

8. ADOPTION DE RÈGLEMENT

- 8.1 Règlement numéro VS-RU-2024-56 ayant pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-283)
 - 8.1.1 Consultation publique
 - 8.1.2 Adoption de règlement
- 8.2 Règlement numéro VS-RU-2024-57 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zone 62080, secteur du boulevard Saint-François à l'est du boulevard René-Lévesque à Jonquière) (ARS-1645)
 - 8.2.1 Consultation publique
 - 8.2.2 Adoption de règlement
- 8.3 Règlement numéro VS-RU-2024-58 ayant pour objet de modifier le règlement portant sur les plans d'aménagement d'ensemble (P.A.E.) numéro VS-R-2012-8 de la Ville de Saguenay pour apporter une correction à une exigence réglementaire (ARS-1620)
 - 8.3.1 Consultation publique
 - 8.3.2 Adoption de règlement
- 8.4 Règlement numéro VS-RU-2024-59 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour apporter des corrections à certaines exigences réglementaires (ARS-1653)
- 8.5 Règlement numéro VS-R-2024-60 modifiant le règlement numéro VS-R-2019-35 concernant les sociétés de développement commercial de la Ville de Saguenay

- 8.6 Règlement numéro VS-R-2024-61 modifiant le règlement numéro VS-2002-24 ayant pour objet la délégation de pouvoir accorder le contrat, au nom de la Ville de Saguenay, à la personne qui a fait, dans le délai fixé, l'offre la plus avantageuse pour un financement par émission d'obligations ou de billets selon la procédure d'appel d'offres
- 8.7 Règlement numéro VS-R-2024-62 ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2014-54 fixant la tarification générale sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay et abrogeant tous règlements ou toutes dispositions de règlements antérieurs incompatibles
- 8.8 Règlement numéro VS-R-2024-63 abrogeant le règlement numéro VS-R-2024-19 ayant pour objet de pourvoir au versement d'une subvention et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 2 500 000 \$

9. AFFAIRES GÉNÉRALES

- 9.1 Société de transport du Saguenay (STS) - Programme des immobilisations 2024-2033 – Mise à jour
- 9.2 Création d'une commission pour tenir une assemblée publique pour le projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-RU-2023-47 adoptant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Saguenay (17104-01-022)
- 9.3 Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires
- 9.4 Demande de prolongation de délai – Orientation gouvernementale en aménagement du territoire (habitation)
- 9.5 Demande d'autorisation en vertu du PL-31 – 1311 à 1313, boulevard Sainte-Geneviève, Chicoutimi (AM-1686)
- 9.6 Demande d'autorisation en vertu du PL-31 – 4107, rue de Salaberry, Jonquière (AM-1687)
- 9.7 Programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux et le décret 1261-2022 du gouvernement du Québec – Approbation des dépenses et reddition de compte
- 9.8 Appui à l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ) dans le cadre de la démarche visant la modernisation du modèle d'affaires des réseaux municipaux au Québec auprès du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et d'Hydro-Québec
- 9.9 Aide financière pour le projet d'agrandissement du Domaine des Cèdres – Abrogation de la résolution VS-CM-2022-901
- 9.10 Partenaires Centre-Ville de Jonquière (PCVJ) – Fête nationale régionale 2024
- 9.11 Espace Côté-Cour – Subvention pour l'embauche d'un gestionnaire de projet pour la réalisation de la phase 2 des travaux de rénovation de leur bâtiment
- 9.12 Signature d'un avenant à la convention de subvention au projet Immeuble St-Joseph de Saguenay
- 9.13 Patro de Jonquière inc. et Patronage St-Vincent de Paul de Jonquière – Renouvellement de la convention de soutien des activités et des immobilisations
- 9.14 Transfert budgétaire – Budget d'investissement du Centre-Ville vers la Société de gestion de la Zone Portuaire

- 9.15 Diffusion Saguenay inc. – Transfert de la marge de crédit vers une autre institution financière
- 9.16 Regroupement des organismes Lac Kénogami ROLK – Cautionnement – Modification de la résolution VS-CM-2024-145
- 9.17 Décret de travaux – Règlement d’emprunt :
 - 9.17.1 Règlement d’emprunt VS-R-2024-52
- 9.18 Liste des paiements au 25 avril 2024
- 9.19 Liste des paiements au 30 mai 2024
- 9.20 Liste des contrats comportant une dépense – Dépôt :
 - 9.20.1 Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus au cours du mois de mai 2024
 - 9.20.2 Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et conclus avec un même cocontractant depuis le début de l’exercice financier

10. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 6 août 2024, à la salle des délibérations située au 201, rue Racine Est à Chicoutimi, à 12h.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. PÉRIODE D’INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 27^e jour du mois de juin 2024.

L’assistant-greffier,



JIMMY TURCOTTE

JT/sh